

Des métiers. Une force.

Le centre patronal valaisan.



Nous défendons nos entreprises et notre économie.

Le Bureau des Métiers accompagne les entreprises et les associations professionnelles en leur offrant bien plus que des services : une vision, un engagement et une structure solide. Son action repose sur trois missions fondamentales, qui définissent son rôle et sa valeur ajoutée au coeur de l'économie valaisanne.



Nos missions

1

Défendre les intérêts patronaux et servir le Valais avec force et engagement

2

Garantir des conditions cadres favorables et assurer la relève

3

Offrir des outils innovants pour faciliter la vie des entreprises



1

Défendre les intérêts patronaux et servir le Valais avec force et engagement.

Le Bureau des Métiers dispose d'un centre de décision valaisan pour l'ensemble des caisses sociales (AVS, 2^e pilier, allocations familiales, perte de gain maladie, CPS, etc.).

Sa gestion, entièrement autonome, est pensée dans l'intérêt des entreprises et de l'économie cantonales.

Ses investissements, notamment dans la construction et la rénovation, sont massivement réinjectés dans le tissu économique local.

2

Garantir des conditions cadres favorables et assurer la relève.

Le Bureau des Métiers met à disposition de ses associations des compétences clés pour garantir des conditions de travail attractives et un partenariat social équilibré (conventions collectives de travail).

Il assure un travail constant de lobbying, de veille législative et de suivi politique à tous les niveaux (communal, cantonal et fédéral).

Il dispose d'un pôle formation – initiale, continue et supérieure – capable de répondre rapidement aux besoins de la relève dans les différents métiers.

3

Offrir des outils innovants pour faciliter la vie des entreprises.

Le Bureau des Métiers propose des outils de gestion performants, comme la plateforme myBM, qui offrent des gains de productivité tout en garantissant la conformité aux CCT.

Il accompagne les entreprises au quotidien dans leurs démarches administratives, sociales et réglementaires.

Il met également à disposition des prestations complémentaires à des tarifs préférentiels, telles que le conseil juridique ou la traduction.

Pourquoi rejoindre le Bureau des Métiers?

Rejoindre le Bureau des Métiers, c'est faire le choix d'un partenaire solide, engagé et proche du terrain. Voici 8 bonnes raisons de nous faire confiance :



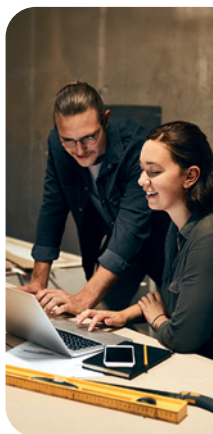
Un interlocuteur valaisan pour les entreprises valaisannes.

L'ensemble des compétences de décision se trouvent en Valais.



Un seul interlocuteur pour toutes les assurances sociales, y compris AVS.

Vous bénéficiez d'un point de contact unique pour l'ensemble des démarches liées aux assurances sociales. Ce modèle intégré garantit simplicité, efficacité et conformité.



Des services pour une gestion simplifiée.

Par votre adhésion au Bureau des Métiers, en vous acquittant du forfait service, vous avez accès :

- aux plateformes myBM Portal et myBM pour une gestion des salaires et administrative simplifiée
- au calculateur de salaire
- aux conseils juridiques concrets, rapides et adaptés à votre entreprise.

Pour les questions juridiques complexes, le Bureau des Métiers vous redirigera vers la protection juridique intégrale avec prime avantageuse.



Des prestations conformes aux CCT.

Les caisses sociales gérées par le Bureau des Métiers respectent scrupuleusement les exigences des conventions collectives de travail, vous offrant une sérénité totale.



Des coûts maîtrisés et une gestion solidaire.

Le Bureau des Métiers fonctionne sans but lucratif et sans actionnaires à rémunérer. Les coûts sont stables, équitables et adaptés aux besoins de votre profession.



Une force de représentation et de lobbying.

Grâce à une veille permanente et à des liens solides avec les autorités, le Bureau des Métiers influence les politiques publiques en faveur des intérêts patronaux.



Une réponse concrète aux enjeux de la relève.

Le Bureau des Métiers est activement engagé pour assurer la formation et la transmission des compétences au sein des branches qu'il représente.



Des outils pratiques et un soutien administratif sur mesure.

Des solutions simples et personnalisées sont mises à disposition pour faciliter la gestion quotidienne des entreprises. Avec myBM Enterprise, gérez les heures, les absences et la planification de vos chantiers plus simplement.

En intégrant le Bureau des Métiers, vous rejoignez un réseau engagé, innovant et solidaire. Ensemble, construisons un avenir fort et durable.

Une fédération d'associations patronales.

Les associations patronales ci-dessous font confiance au Bureau des Métiers :



AVEMECS

Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie, scierie et vitrerie



AVMP

Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres



EIT.valais

EIT.valais

Association valaisanne des installateurs-électriciens



Metaltec Valais/Wallis

Association valaisanne des entreprises de construction métallique



CF suissebat L'ENVELOPPE DES ENTREPRISES SUISSE

tec-bat

Association de la technique et de l'enveloppe du bâtiment



AVCC

AVCC

Association valaisanne des constructeurs de cheminées



association valaisanne des décorateurs d'intérieur

AVDI

Association valaisanne des décorateurs d'intérieur



aven

association valaisanne des entreprises de nettoyage

AVEN

Association valaisanne des entreprises de nettoyage



Matériaux de Construction Circulaires Valais
Baustoff Kreislauf Wallis
Kreislauf Material Management

MCC Valais

Association du gravier, du béton et du recyclage



AVIS

Association valaisanne des installateurs solaires



AVMR

Association valaisanne des maîtres-ramoneurs



JardinSuisse Valais

Association valaisanne des paysagistes



SolValais = BodenWallis

Association des entreprises valaisannes de poseurs de sols, revêtements textiles et résilients, parquets et de tapisseries-décorateurs

Une quinzaine d'autres groupements et associations professionnels confient des mandats ponctuels au Bureau des Métiers.

Toutes vos caisses sociales sous un même toit.



AVS/AI/APG/AC



Allocations familiales
CAFAB, MEROBA, SPIDA,
PROMEA



Prévoyance
professionnelle LPP



Perte de gain maladie
AMCAB

RESOR

Retraite anticipée du second
œuvre romand



Retraite anticipée de l'artisanat du
bâtiment du canton du Valais



Caisses de prestations sociales
congés payés, service militaire,
absences justifiées

Autres contributions professionnelles
selon votre convention collective
de travail (CCT)



Le Bureau des Métiers en chiffres.

Le Bureau des Métiers est une institution forte, dont le pouvoir de décision est ancré en Valais et dont la mission est la défense des intérêts de l'économie.



3860

PME



553

indépendants actifs
en Valais



22

associations patronales dans
l'artisanat du bâtiment



1711

apprentis soit 21 % de
l'ensemble des apprentis
du canton



22'400

place de travail offertes



170

cours de perfectionnement
technique par an, suivis par plus
de 1'000 participants

S'affilier, c'est très simple.

1

Complétez directement le formulaire PDF dynamique disponible sur bmvs.ch/affiliation.

2

Besoin d'aide ?

- Appelez le **027 327 52 17** pour un soutien téléphonique
- Prenez rendez-vous par e-mail à l'adresse affiliation@bmvs.ch pour échanger avec l'un de nos spécialistes dans nos locaux

3

Profitez des nombreux services du Bureau des Métiers.





Bureau des Métiers

Rue de la Dixence 20 • 1951 Sion
Brückenweg 12 • 3930 Viège

027 327 51 11
info@bmvs.ch
bmvs.ch